Relations avec les institutions internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): **- (1961)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Nations Unies

Comme par le passé, le CICR a entretenu de fréquentes relations avec diverses institutions internationales, particulièrement avec celles dont l'activité présente un caractère humanitaire. Il est ainsi demeuré en rapports constants avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à Genève, aux réunions duquel il s'est fait représenter par un observateur (25-31 mai puis 6-10 novembre). Il a également délégué des observateurs à la 28me session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (Genève 29 mai-2 juin), à la 32me session du Conseil économique et social de l'ONU (Genève, 4 juillet-4 août) et à la 16me Assemblée plénière de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies (Genève 30 août-2 septembre).

Autres institutions

Le CICR demeure aussi en contact avec des institutions, gouvernementales ou non, qui ne dépendent pas des Nations Unies. Il s'est notamment fait représenter par des observateurs aux réunions suivantes : 10me Conférence internationale du Service social (Rome, 8-14 janvier) ; 12me Congrès quadriennal du Conseil international des Infirmières (Melbourne, 17-22 avril) ; 9me Assemblée générale de la Fédération mondiale des Anciens Combattants (Paris, 8-12 mai) ; 14e session du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (Genève, 11-17 mai) ; conférence organisée par le Conseil œcuménique des Eglises sur le problème des migrations (Leysin, 14-16 juin) ; 3me Assemblée du Conseil mondial de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens (Genève, 18-25 juillet) ; session du Comité de la Fédération internationale des fonctionnaires de police (Lausanne 5-9 septembre) ; 23me session de l'Office international de Documentation de médecine militaire (Athènes, 19-23 septembre) ; 4me Conférence internationale de protection civile (Montreux, 7-17 octobre) ; Assemblée générale des Associations européennes et mondiales pour l'étude du problème des réfugiés (Salonique 14-20 octobre) ; 15me session du Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations euro-

péennes (Genève, 23-27 octobre) ; Conférence internationale sur les effets ultérieurs de l'emprisonnement et de la déportation, puis Conférence internationale de la législation en faveur des anciens combattants et victimes civiles, réunions organisées toutes deux par la Fédération mondiale des Anciens Combattants (La Haye, 20 novembre - 4 décembre).

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Relations avec l'opinion publique

Le Service de presse et d'information a poursuivi ses efforts pour mieux faire connaître dans le monde les principes, le rôle et l'œuvre du CICR. Outre les communiqués de presse (une quarantaine en 1961), il a diffusé, à partir de septembre, un bulletin d'information bimensuel rédigé d'abord en trois, puis en quatre langues. Ce bulletin, qui décrit les activités courantes du CICR, contient aussi des textes documentaires sur les idéaux humanitaires de la Croix-Rouge et les Conventions de Genève. Il est adressé à la presse écrite et parlée aussi bien qu'aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge. En outre, le Service d'information est resté en contact étroit avec de nombreux journalistes de divers pays intéressés à l'œuvre du CICR.

Il a, d'autre part, rédigé et diffusé des brochures illustrées et fourni une abondante documentation à de multiples périodiques et personnes privées dans les régions les plus variées du monde. Pour répondre à de fréquentes demandes d'ordre historique, documentaire ou statistique, il a fait des recherches souvent approfondies dans les archives du CICR. Il a, de plus, envoyé de nombreuses photos à la presse ou aux Sociétés nationales.

Publications

Le CICR a publié les ouvrages suivants en 1961 :

— The International Red Cross by Henri Coursier (Traduction de « La Croix-Rouge internationale » parue en 1959 dans la Collection « que sais-je ? ») 1961, 131 p.

— Rapport d'activité 1960 (français, anglais, espagnol, allemand) 1961, 75 p. et ill.